

1^{er} septembre 2023
Numéro 492

fenêtres s/ cours

Le journal de la FSU-SNUipp

actu

Un avenir pour
l'école

quoi de neuf ?

Ce qui vous attend
à la rentrée

dossier

**Quand le
jeu dépasse le
« je »**

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez



12 dossier



Quand le jeu dépasse le « je »

À l'approche de la coupe du monde de rugby, la place des jeux collectifs à l'école prend une acuité particulière. Spécialistes de l'éducation et PE défendent les apports de l'éducation physique et sportive dans l'élaboration de compétences spécifiques et transversales.

5 l'enfant

Dès trois ans, l'âge de raison ?

6 actu

Un avenir pour l'école
8/ Prime sous conditions ?
/ Harcèlement, le leurre de l'exclusion
9/ DROM : école en sous-France / Interview
Françoise Carraud



21

métier&pratiques

22/ Va faire tes devoirs
24/ Droit aux vacances / Dissiper l'éco-anxiété
25/ Interview Clara Bouffartigue, réalisatrice du film « Loup y es-tu ? »
26/ C'est quoi le code ?

31 lire/ sortir!

Il faut rentrée...



32 société

Le coût amer de la rentrée
33/ Logements précaires en surchauffe / La désobéissance civile infuse sans se dissoudre / Questions à Nadine Roubil

34 interview

Véronique Lemoine-Bresson : « Accueillir une réflexion sur les cultures »

sommaire 3

éditorial

En quête d'une nouvelle dynamique

L'été s'est déroulé comme prévu : dérèglement climatique, feux meurtriers, policiers « en grève », départ de Pap Ndiaye. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal, stratège de la politique, roi de la communication, se reconnaît dans la même ligne que Jean-Michel Blanquer. Après le discours d'Emmanuel Macron sur l'ordre, la sécurité et... l'ordre, notre nouveau ministre, dans la même veine, fait le buzz dans les médias en favorisant l'expérimentation de l'uniforme à l'école. Mais après son dérapage sur « l'immigration d'origine mahoraise », il devra être plus vigilant dans ses propos. Il se dit à l'écoute et soucieux du dialogue social, nous saurons donc lui rappeler, que contrairement à ses affirmations, non, toutes les classes de GS, CP-CE1 ne sont pas à 24 ; non, dans le premier degré, les collègues ne pourront pas être remplacés dès le 1er jour d'absence sans moyens supplémentaires et non, la revalorisation du siècle n'a pas eu lieu. Nouveau ministre donc mais déjà sous tutelle d'Emmanuel Macron pour qui « l'éducation fait partie du domaine réservé du président ». Sur le même air que les précédentes tentatives de rentrée en musique, Gabriel Attal reprend la flûte du joueur d'Hamelin. Aux ordres, le ministre appliquera avec zèle les mêmes politiques éducatives avec les mêmes fausses notes. Pour les enseignant-es comme pour les élèves et leur famille, la rentrée est un moment important. Une nouvelle classe, des projets à construire et à mettre en œuvre, des perspectives de travail en équipe, une émulation collective, une dynamique porteuse qui a besoin de sérénité. Et c'est tout ceci que nous vous souhaitons en ce mois de septembre.

SUR LE MÊME AIR

© Millerand/NAJA

BLANDINE TURKI

FENÊTRES SUR COURS N° 492 du 1^{er} septembre 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémar, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApress / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi

RÉGIE PUBLICITÉ: Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00

PRIX DU NUMÉRO: 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



Joint à ce numéro un supplément « carrières et droits »





ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE CEUX QUI DONNENT TOUT SUR LE TERRAIN.



Partenaire Majeur de la Coupe Internationale de Rugby Fauteuil 2023,

GMF s'engage avec l'opération « Place au Rugby Fauteuil », à doter des clubs de

Rugby Fauteuil d'équipements sportifs, pour développer la pratique de ce sport.



ASSURÉMENT HUMAIN

ENGAGÉS POUR LE Collectif

Dès trois ans, l'âge de raison ?

« Tu comprendras quand tu seras plus grand. » Une étude récente, réalisée par l'université américaine Duke, est de nature à disqualifier définitivement cette façon cavalière de se débarrasser d'un questionnement enfantin et ceci dès l'âge de l'entrée à l'école maternelle. Une équipe de recherche de Caroline du Nord a fait visionner à 64 enfants de 3 à 5 ans une série de vidéos mettant en scène des marionnettes qui promettaient de leur montrer un jouet excitant, mais qui revenaient

finalement les mains vides. « J'ai dû aider un ami à faire ses devoirs », « je voulais regarder la télévision » ou aucune explication du tout. Telles étaient les excuses présentées ou non par les marionnettes. Si tous les enfants étaient d'accord sur le fait qu'il était mal de rompre une promesse, ils évaluaient moins négativement les personnages qui offraient l'excuse d'aider une autre personne que ceux qui disaient vouloir regarder la télévision ou qui n'avaient aucune excuse. Donner

une explication altruiste est donc perçu par les jeunes enfants comme plus légitime que de se concentrer sur ses propres désirs ou de ne pas fournir d'excuse du tout.

L'étude montre que non seulement les enfants prêtent attention à l'excuse formulée mais qu'un certain nombre de

“DONNER UNE EXPLICATION ALTRUISTE EST DONC PERÇU PAR LES JEUNES ENFANTS COMME PLUS LÉGITIME”

valeurs morales peuvent être établies dès le plus jeune âge. Une expérience qui vient conforter un certain nombre de recherches en psychologie montrant un apprentissage du sens moral pouvant intervenir très tôt, parfois même avant trois ans.

PHILIPPE MIQUEL

UN CERTAIN NOMBRE DE VALEURS MORALES peuvent être établies dès le plus jeune âge.



© Millerand/NAJA

CELUI DES DÉCÈS PENDANT LA PÉRIODE INDUISANT UN SOLDE NATUREL AU PLUS BAS DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE. UN TASSEMENT LIÉ À LA BAISSSE DU TAUX DE FÉCONDITÉ PASSE DE 2,1 PAR FEMME EN 2012 À 1,8 EN 2022 ET QUI DEVRAIT ENCORE CHUTER EN 2023.

C'EST LE NOMBRE DE NAISSANCES EN MOINS ENREGISTRÉES EN FRANCE PAR L'INSEE DURANT LE 1^{er} SEMESTRE 2023 PAR RAPPORT À 2022. LE NOMBRE DE 314 400 BÉBÉS NÉS PENDANT CES 6 PREMIERS MOIS REPRÉSENTE UNE NOUVELLE DIMINUTION DE 7% DU TAUX DE NATALITÉ. IL ÉQUIVAUT QUASIMENT À

240000

Un avenir pour l'école

En cette période de rentrée, PE et AESH remobilisent énergie, ressources et expertise professionnelles au service de la réussite de tous les élèves. Au cœur de leurs attentes, une revalorisation salariale à la hauteur et des moyens pour transformer l'école.

Pour le pays, une journée particulière sous les feux des projecteurs médiatiques. Pour les élèves accueillis et leur famille, un mélange d'excitation et d'appréhension. Pour le presque demi-million de PE et d'AESH, un pic d'activités dans une séquence de travail, déjà amorcée pendant les congés estivaux. A chacune et chacun sa rentrée, mais pour les équipes pédagogiques des ambitions partagées, sans cesse renouvelées et trop souvent ignorées de la société civile. L'infailible volonté de faire réussir tous les élèves, sans exclusion, reste le moteur de l'action pédagogique déployée par une profession pourtant malmenée par un empilement croissant de réformes imposées qui portent atteinte au sens du métier. En période de rentrée, les préoccupations professionnelles se focalisent sur les besoins des élèves, en situation de handicap, de précarité so-

cio-économique, à la santé vulnérable ou aux difficultés d'apprentissage, passagères ou durables. Pour y répondre, il faut partager ressources et analyses en équipe, avec l'aide des personnels spécialisés ou des partenaires de l'école, veiller à proposer des enseignements adaptés et conformes à des programmes diversifiés qui visent une culture commune, collaborer avec les familles...

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Accomplir cet intensif travail de fond nécessite en premier lieu de la sérénité, loin du buzz des réseaux sociaux et des polémiques stériles. Les approximations présidentielles sur les vacances scolaires, les coups de menton gouvernementaux sur le harcèlement ou les errements du nouveau ministre sur l'uniforme n'y aident pas... Et que dire d'une circulaire de rentrée n'annonçant

aucun moyen supplémentaire, tout en balbutiant le refrain éculé des « fondamentaux » qui donne une fois de plus aux PE et AESH l'impression d'être seuls à mouiller la chemise ! Leur engagement sans faille reste en attente du soutien institutionnel pour enfin franchir la « ligne d'avantage » d'une école émancipatrice. C'est d'abord d'une véritable reconnaissance salariale et non d'un pacte de dupes dont ont besoin les personnels, en première ligne. Les récentes avancées, fruits des mobilisations et de l'activité syndicale, doivent encore être complétées à la hauteur des pertes cumulées de pouvoir d'achat. La dégradation constante des conditions de travail doit s'inverser par une priorité au primaire restaurée à travers la baisse généralisée des effectifs, la garantie du remplacement, l'extension des décharges de direction, le recrutement d'aides administra-

tives, la consolidation du statut des AESH et de leur dignité salariale, la reconstruction des RASED, une formation adossée à toute la recherche et dispensée par des pairs accompagnants, le redéploiement des « plus de maîtres que de classes », vecteurs de dynamiques pédagogiques autonomes pour « réinventer notre métier »... A l'heure de l'adaptation impérieuse au dérèglement climatique, le chantier d'un bâti scolaire enfin considéré comme lieu de vie doit être engagé par l'État dans toutes les écoles du pays, en priorité dans des DROM en « sous-France » où la scolarisation de tous les enfants n'est pas encore assurée. Les épaules de Gabriel Attal sont-elles assez larges pour endosser le costume de la transformation démocratique de l'école ? Pour s'en assurer, PE et AESH continueront de se retrousser les manches.

FRANCK BROCK



©Millierand/NAJA



UNIVERSITÉ D'AUTOMNE : LA PROFESSION EN ÉBULLITION

Incontournable rendez-vous conjoint de la recherche et des pédagogues, l'Université d'automne (UDA) réunira sa 22^e édition à Port-Leucate (Aude) du 20 au 22 octobre. L'UDA 2023 de la FSU-SNUipp s'inscrit dans l'ambitieuse volonté de « réinventer notre métier ». Véritable bulle d'oxygène pour alimenter une intelligence collective privée d'air par la prescription des guides de « bonne conduite » et la focale « fondamentalement » restreinte des évaluations nationales. En prise avec le réel de la classe et ses dynamiques, la dimension créative et réflexive de l'enseignement sera déclinée au fil d'une vingtaine de conférences interactives. Des interrogations de Stéphane Bonnéry à propos de « quelle professionnalité enseignante pour démocratiser la réussite scolaire ? » à la clôture par la philosophe Edwige Chirouter, grand témoin de l'événement, c'est toute la « péda-go-diversité » qui sera revivifiée, du travail de groupe en maternelle à la coopération, de la bande dessinée au numérique, de la lecture aux sciences, de l'inclusion à l'égalité filles-garçons... Et la performance décalée de Boualem et Steph, auteurs de « parents-profs le mag » ne sera pas la moins attendue des respirations inspirantes ! Programme complet et inscription à partir du 13 septembre sur SNUIPP.FR

Uniforme : encore un tour de passe-passe

« Si la communauté éducative demande à l'expérimenter... j'y suis favorable ». Par cette petite phrase fin juillet, le tout nouveau ministre de l'Éducation nationale répond à la pression de la droite et de l'extrême-droite. Ces dernières tentent, en effet,

d'imposer depuis des années et particulièrement depuis ces derniers mois, tant à l'Assemblée qu'au Sénat, le port de l'uniforme dans les établissements scolaires. Rien d'étonnant à ce que le maire de Béziers se soit immédiatement porté volontaire pour mettre en

œuvre cette mesure... Contrairement aux arguments de ses partisans, l'uniforme ne constitue une « solution magique » ni à l'effacement des inégalités sociales, ni à une lutte contre la marchandisation de l'école, ni à une défense de la laïcité.

Éducation prioritaire : un nouveau rapport

Le rapport parlementaire Carel rendu le 12 juillet 2023 réaffirme l'importance de l'éducation prioritaire mais préconise la fin des REP au profit d'une allocation progressive de moyens. Alors que l'éducation prioritaire nécessite un cadrage national clair, ce rapport incite à attribuer des moyens sans critères suffisamment définis. Une réduction du périmètre de l'éducation prioritaire n'est pas envisageable pour la FSU-SNUipp. D'autres propositions sont, en

revanche, des leviers importants à retenir comme le co-enseignement, l'accent mis sur la liberté pédagogique, le dédoublement des petites et moyennes sections, le

renforcement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Sans oublier l'intégration des écoles orphelines, la formation renforcée des enseignants et enseignantes, la nécessité de déployer et d'évaluer des dispositifs installés dans la durée.

Pas de vacances pour les retraité-es !

Une circulaire datée du 25 juillet 2023 exclut les pensionné-es de l'État du bénéfice des chèques vacances à compter du

1^{er} octobre prochain. Les retraité-es les plus modestes qui en bénéficieraient ne pourront plus souscrire un compte épargne permettant d'acquiescer des chèques vacances avec une aide de l'État. Le Pôle des retraités de la fonction publique dénonce cette mesure qui, avec la perte du pouvoir d'achat et la remise en cause des droits à la protection sociale, paupérise encore les retraité-es les plus vulnérables.

Prime sous conditions

Le décret du 1^{er} août 2023 entérine le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en une fois sur la paye de septembre. Cette prime comprise entre 241 et 643 euros nets (300 et 800 euros brut) concerne les PE titulaires ou contractuels recrutés avant le 1^{er} janvier 2023,

ayant perçu moins de 39 000 euros brut entre juillet 2022 et juin 2023. Annoncée comme une mesure contre l'inflation qui touche l'ensemble des PE, elle exclut une partie d'entre eux et ne peut constituer une réponse satisfaisante à la crise salariale de l'ensemble des personnels.

Focus

HARCÈLEMENT, LE LEURRE DE L'EXCLUSION

« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, [...], peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève... ». Pour faire face au harcèlement scolaire, le décret du 17 août 2023 répond par la sanction. Cette procédure, sensée arriver au terme d'un dispositif de dialogue et d'accompagnement de l'élève, accorde également la possibilité au maire, sur demande du DASEN, d'exclure l'enfant et de procéder à son inscription dans une autre école, sans autorisation de la famille. Face à un phénomène sociétal dramatique et à la nécessaire protection des victimes, ce texte passe à côté des enjeux. Il renvoie, dans des termes flous, la responsabilité sur un enfant, niant le phénomène de groupe et les attitudes passives qui caractérisent le harcèlement scolaire. Il place la directrice ou le directeur en première ligne et déporte la problématique sur l'équipe d'une école voisine qui aura à charge « un suivi pédagogique et éducatif renforcé » de l'élève. Comment cette dernière pourra-t-elle l'assurer dans le contexte actuel de pénurie de RASED, de médecins scolaires et de formation des personnels sur le sujet ?

DROM : école en sous-France

Dans un contexte de cherté et de taux de pauvreté beaucoup plus élevés que dans l'Hexagone, tous les enfants des DROM ne bénéficient pas de leur droit à la scolarisation. Délabrement, insuffisance du bâti scolaire et manque de personnels enseignants, en particulier à Mayotte et en Guyane, rendent difficiles les conditions d'enseignement et d'apprentissage. En 2017, la CNCDH* alertait sur l'insuffisance de conditions matérielles adéquates pour « assurer l'égalité des chances à l'école ». L'hygiène et la sécurité ne sont pas assurées dans de nombreuses écoles

demeurent délabrées : toilettes insalubres, moisissures, risques d'effondrement, rats, fils électriques apparents... mettant en danger élèves et personnels. Cette situation scandaleuse ne peut se satisfaire des réponses gouvernementales actuelles. Classement de toutes les écoles en REP+, créations de postes, soutien des collectivités pour réaliser les aménagements nécessaires : les DROM ont besoin d'un plan volontariste pour devenir des territoires attractifs afin d'assurer un service public d'éducation pour toutes et tous.

* Commission nationale consultative des droits de l'homme

TAUX DE PAUVRETÉ



3 questions

FRANÇOISE CARRAUD,

maître de conférences HDR retraitée, université Lumière Lyon 2

1. QUELLES CONSÉQUENCES A LE PACTE ENSEIGNANT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL ?

Il désorganise le travail enseignant, notamment le travail collectif. Or, ce travail collectif se réalise à la fois dans des temps institués et obligatoires comme les conseils des maîtres, d'école mais aussi durant tous les temps informels comme les échanges à la photocopieuse ou à la récré. Des moments très importants pour régler de nombreux petits détails participant au bon fonctionnement de l'école : questions matérielles, pédagogiques, échanges à propos des élèves ou des familles, etc. C'est aussi la possibilité de dire sa fatigue, d'évoquer sa vie personnelle, l'actualité et même d'avoir des disputes professionnelles. Le pacte, comme les APC, enlève encore du temps pour créer un véritable collectif de travail. De plus, tous les enseignants ne choisiront pas de participer au pacte, ce qui pourra aussi être source de tensions.

2. PEUT-ON PARLER DE DÉNI DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES PE ?

Oui tout à fait. L'activité des enseignants est construite sur une unité de temps et de lieu très

spécifique : être 6 heures par jour en présence des mêmes élèves, durant toute une année, enseigner toutes les disciplines. Le cœur du métier est de faire vivre et apprendre ensemble une petite communauté d'enfants. Pour le pacte, il leur est demandé d'enseigner uniquement des mathématiques et du français à des élèves qu'ils ne connaissent pas et qui ne se connaissent pas. Sans compter que les enseignants ne croient pas à l'efficacité de leur travail avec des enfants regroupés ponctuellement, en dehors de leur collectif d'enfants et d'école. S'ajoute à cela un déni de l'activité réelle des PE qui déclarent déjà travailler en moyenne 43 heures par semaine.

3. CE DISPOSITIF EST-IL UNE SOURCE D'INÉGALITÉS ?

Oui, d'abord des inégalités entre les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, entre les femmes et les hommes qui n'assument pas toujours les mêmes charges familiales et qui ne feront pas les mêmes choix. Ces différences conduiront à des inégalités salariales. Le pacte s'inscrit dans un processus de détricotage déjà engagé avec d'autres dispositifs. Il discrédite le métier enseignant en ajoutant de nouvelles tâches sans cohérence avec le cœur de métier, fait fi de la polyvalence et participe de l'intensification du travail alors qu'il est paradoxalement présenté comme une revalorisation de celui-ci.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

Ce qui vous attend à la rentrée

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

PLAN MATERNELLE : STANDARDISATION ANNONCÉE

Le plan d'action pour l'école maternelle, défini par la note de service du 12 janvier, vise à renforcer les premiers apprentissages dits fondamentaux autour du langage et des mathématiques. La référence aux résultats des évaluations

standardisées CP menace le temps nécessaire aux tâtonnements, les modalités d'apprentissage par le jeu et la prise en compte de l'ensemble des domaines. Les programmes doivent pourtant bien rester l'outil de référence de l'enseignement.



PPMS : TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ

Le Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) « unifié » fusionnant les PPMS risques majeurs et attentat-intrusion, est désormais établi non plus par la direction d'école mais par la DSDEN et la collectivité locale. Un changement porté par la FSU-SNUipp qui allège les directeurs et directrices d'écoles de cette responsabilité.

Nouveaux programmes

Sciences, programmes bilingues cycles 1 et 2 en LSF (Langue des signes française), des textes ambitieux publiés durant l'été mais laissant peu de temps aux PE pour se les approprier.

CM1
Les évaluations nationales standardisées sont généralisées.

Le ministère persiste

La circulaire de rentrée confirme le resserrement de l'enseignement sur les mathématiques et le français et le poids des évaluations nationales. Par ailleurs, le conseil acadé-



mique des « savoirs fondamentaux » établira un diagnostic territorial en se référant notamment aux résultats des évaluations. Une politique éducative constante qui défend une conception réductrice des apprentissages.

L'AMÉNAGEMENT possible de l'obligation d'assiduité en petite section est désormais validé par la directrice ou le directeur et transmise pour info à l'IEN.

DU CÔTÉ DES PERSONNELS

SALAIRE : AUGMENTATION RÉELLE MAIS INSUFFISANTE

PRIME D'ATTRACTIVITÉ

Cette prime dite « Grenelle » concerne les neuf premiers échelons de la classe ordinaire. Son montant varie selon son échelon. A partir de septembre 2023, elle est étendue aux professeurs des écoles stagiaires (PES) et sera augmentée pour les échelons 2 à 7. Malgré une avancée réelle, cette augmentation se fait de manière indemnitaire et ne compense pas les pertes de pouvoir d'achat.

1,5%

C'est l'augmentation de la valeur du point d'indice depuis le premier juillet 2023. Il sera complété par l'attribution de cinq points supplémentaires en janvier 2024. Une prise en compte de l'inflation bienvenue, même si elle reste très insuffisante au vu du gel subi depuis des années et du pouvoir d'achat en baisse, à mettre sur le compte des mobilisations de la fonction publique.

96 €



C'est l'augmentation nette mensuelle de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE). A la suite de négociations salariales, cette

bonification indemnitaire concernera tous les PE mais est loin d'atteindre la revalorisation de 10 % annoncée.

1 À 3

missions supplémentaires

Soutien en maths et en français en 6^e, devoirs faits, stages de réussite et école ouverte, soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux, coordination des projets d'innovation

pédagogique, appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers. Chaque mission du « pacte » est rémunérée 1 131 € nets/an. Un pacte inégalitaire qui risque de déstabiliser l'école.

AESH : timides avancées

Les AESH ont désormais la possibilité d'accéder à un CDI dès trois ans d'ancienneté en CDD. Une nouvelle grille indiciaire avec 11 échelons est mise en place. Une indemnité de fonction de 1529 € brut par an est créée, ce qui représente 63 € nets par mois pour une AESH travaillant 24 heures hebdomadaires. Comme les personnels enseignants, les AESH sont concernées par la hausse du point d'indice et par la prime exceptionnelle pouvoir d'achat. Des avancées mais la précarité de leur situation nécessite d'autres ambitions.

Direction d'école 3x3

L'inscription sur la liste d'aptitude peut se faire après 3 ans d'ancienneté dans le métier, une formation préalable est désormais nécessaire. Une évaluation des directrices et directeurs d'école est réalisée au bout de 3 ans d'exercice, puis tous les 5 ans. Ces personnels bénéficient d'un avancement accéléré de leur carrière de 3 mois par an.

Retraite : la réforme s'applique

Malgré les mobilisations exceptionnelles et unitaires pour combattre ce projet injuste, la réforme des retraites acte dès cette année un recul de l'âge légal de départ et l'augmentation de la durée de cotisation. La possibilité de départ à la date anniversaire pour les PE vient toutefois mettre fin à une inégalité de traitement (page 29). Dans l'attente de reprendre les luttes.



Quand le jeu dépasse le « je »

À l'approche de la coupe du monde de rugby, la place des jeux collectifs à

l'école prend une acuité particulière. Si spécialistes de l'éducation et PE critiquent la vision hygiéniste du sport

à l'école soutenue par les orientations ministérielles, ils défendent les apports de l'éducation physique et sportive

dans l'élaboration de compétences spécifiques et transversales et la construction des futures citoyennes et citoyens.

Quand le jeu dépasse le « je »

« L'éducation physique et sportive vise à acquérir des compétences qui ne sont pas exclusivement motrices, mais également sociales et méthodologiques permettant à l'élève de mieux se situer, vivre, analyser de manière critique son environnement social et culturel » (page 19). La définition que donne Maxime Travert, professeur des universités Staps*, des activités physiques et sportives claque comme un vigoureux placage contre la conception hygiéniste du sport à l'école portée par le ministère de l'Éducation nationale et encore illustrée dernièrement par les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » (APQ). En quoi les jeux collectifs contribuent-ils à l'acquisition à la fois de compétences motrices et de compétences transversales ? Comment initier les élèves aux pratiques sportives et aux valeurs qu'elles véhiculent quand se succèdent des injonctions ministérielles visant à recentrer les apprentissages sur le français et les mathématiques ?

Selon Christine Amans Passaga, maître de conférence en Staps*, les PE doivent ainsi focaliser leur attention sur les enjeux didactiques des apprentissages des jeux pré-sportifs (page 17). « Ces enjeux doivent être clairs pour l'enseignant, qui va les rendre explicites aux élèves afin qu'ils objectivent et verbalisent ce qui permet d'atteindre le but du jeu : la stratégie, les critères de réalisation, en faisant le lien entre tactique et technique », souligne l'enseignante-chercheuse tout en précisant que l'EPS doit procurer du plaisir à l'élève. « Un plaisir immédiat résidant dans la nature et la qualité des sollicitations, mais aussi le plaisir qu'il y a dans la réalisation et l'objectivation par les élèves de leurs progrès réalisés pendant la séquence ».

Maxime Travert pointe aussi la spécificité des sports collectifs qui peuvent jouer un rôle dans la formation à la citoyenneté du jeune enfant. « Les sports collectifs permettent aux élèves de vivre de manière dynamique des interactions sociales autour des grands registres de règles : les règles de la société, les règles de vie de l'école, les règles du jeu faites de droits et de devoirs et les règles d'action qui définissent les actions efficaces ». Sur le terrain de jeu, dans le gymnase ou en pleine nature, les PE incarnent cette

© SNEP-FSU



“Le but est que l'élève se rende compte concrètement que l'autre est un atout, qu'il est indispensable et apporte quelque chose.”



UN ROUAGE ESSENTIEL

Organiser des rencontres sportives sans conseiller pédagogique EPS de circonscription ? Une gageure ! C'est pourquoi « pour développer l'EPS et le sport scolaire »*, la FSU-SNUipp et le SNEP-FSU revendiquent de rétablir ces personnels et de redynamiser les équipes départementales de formation en lien avec l'Inspé et la recherche en Staps. Décisive pour l'organisation des événements, l'aide des conseillers pédagogiques EPS aux PE l'est tout autant pour mener des projets et assurer la formation continue. Or, depuis la circulaire de 2015, leur présence en circonscription

n'est plus obligatoire et recule. En 2021, la réforme du CAFIPEMF réduit le vivier des personnels, en différant de trois années la spécialisation EPS, après la certification. Surcharge administrative et missions supplémentaires (sécurité, climat scolaire, santé) achèvent de détourner les CP EPS de la formation et de l'accompagnement des PE, au détriment de l'accès de tous les élèves aux activités physiques et sportives, sans confondre ces dernières avec les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » (APQ).

* 20 mesures pour apprendre en EPS à l'école primaire, développer le sport scolaire et augmenter l'activité physique quotidienne (2021)

démarche qui fait du sport à l'école un vecteur d'émancipation citoyenne, d'intégration, d'égalité sociale et de lutte contre les stéréotypes liés au genre.

« COOPÉTITION »

Une finalité éducative qui impose de s'extraire d'une démarche se contentant de transposer dans le cadre scolaire les codes et schémas de la compétition sportive. Sans pour autant renoncer à

des activités physiques d'opposition à autrui car, comme le rappelle Maxime Travert, « l'adversité favorise la coopération, l'alliance à un partenaire, mais aussi à un adversaire dans le cadre d'une « coopération » ». « Le but est que l'élève se rende compte concrètement que l'autre est un atout, qu'il est indispensable et apporte quelque chose », témoigne Candy Veneau, enseignante à l'école Louis-Pasteur de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) où

deux classes s'initient à la pratique du kin-ball et du handisport (page 18). Des valeurs coopératives qui s'expriment particulièrement à travers l'apprentissage du rugby. Dans les écoles de Tarnos (Landes), la découverte de l'ovale nécessite d'autant plus de temps qu'il s'agit d'un « sport à la fois collectif et individuel » et qu'il oblige simultanément à une déconstruction des pratiques habituelles avec la passe arrière. La rencontre finale motive les troupes, d'autant que « tous les enfants se sentent capables et profitent du moment de partage autour de ce sport », selon une enseignante (pages 16-17).

Reste que pour Christine Amans Passaga, « la formation initiale des PE est insuffisante pour faire face à la polyvalence sur les activités physiques, sportives et artistiques ». Elle estime qu'il y a « un enjeu fort dans la conception de formations permettant de co-construire, entre formateurs, chercheurs éventuellement et enseignants, des outils didactiques pour faire vivre aux enseignants les situations de référence et d'apprentissage, puis les accompagner sur les séquences avec leurs élèves ». Structures et équipements à proximité, organisation de rencontres et tournois, travail pédagogique réalisé en équipes, conseillers et conseillères pédagogiques EPS en nombre suffisant, telles sont les conditions favorables à l'enseignement de l'EPS, mises notamment en avant par « les écoles vitaminées à l'EPS » (page 16).

*Staps : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Des “écoles vitaminées à l’EPS”

Proximité des structures, possibilité d’un travail en équipe, importance accordée à l’EPS, trois conditions indispensables à la mise en œuvre des trois heures par semaine.

Difficile de pratiquer les sports collectifs et les trois heures dues à l’enseignement hebdomadaire de l’EPS notamment quand les injonctions sur les « fondamentaux » poussent à consacrer toujours plus de temps au français et aux maths. Pourtant, des écoles relèvent le défi et l’expliquent dans une enquête* rendue publique par la FSU-SNUipp et le SNEP-FSU en 2022. Elles mettent en avant l’importance d’avoir des équipements proches pour pratiquer des jeux collectifs dans de bonnes conditions et assurer une séance quotidienne en maternelle et deux séances par semaine en élémentaire. Si elles ne peuvent pas toujours ap-

pliquer les trois heures hebdomadaires prévues, elles couvrent les 108 heures annuelles grâce aux rencontres sportives, tournois et spectacles. Ces moments représentent une vraie richesse pour finaliser des modules de pratiques de sports collectifs ou en découvrir de nouveaux. Ces écoles « vitaminées » sont convaincues de l’aspect fondamental de l’EPS pour le développement de l’enfant et pour lui faire vivre des expériences sportives uniques. Cette éducation permet d’éprouver par le corps des savoirs qui ne lui sont pas spécifiques mais qui relèvent aussi d’autres domaines d’apprentissage comme le langage, les mathématiques et l’éducation morale et civique. Son enseignement s’appuie sur des méthodes d’apprentissages (essais/erreurs, efforts, répétitions) utilisables à bien d’autres occasions. Les équipes enseignantes organisent cet enseignement collectivement avec des programmations d’école, prévoient de la co-intervention lors des séances et ont souvent en leur sein une personne ressource pour dynamiser l’EPS dans l’école. Des conditions favorables à généraliser.

*Sur le site snuipp.fr: vitaminer-
l-ecole-primaire-a-l-eps-c-est-possible



©Milerand/NAJA

Multi-derby au pays du rugby

En terre landaise, la rencontre au stade de Tarnos crée une effervescence qui favorise l’apprentissage et le plaisir du jeu.

« Écarte ! Donne ! », « Allez l’aider ! ». Sur les bords des terrains du stade de Tarnos (Landes), les enseignant-es rappellent par leurs conseils enthousiastes que le rugby est collectif par essence. Ce mercredi matin, c’est particulièrement vrai puisque plus de quatre-cent-vingt élèves se rencontrent. Les mini-matches s’enchaînent et sur chaque espace de pelouse, un ballon ovale passe de main en main. « J’ai marqué un essai ! », s’exclame la petite Mélodie surprise elle-même de cet exploit inédit. C’est d’ailleurs le premier objectif assumé de cette rencontre entre dix-sept classes de CM et sixième : « Ce n’est pas un tournoi avec des classements », explique Léa Darrieumerlou, enseignante à l’école Jean Jaurès. Les classes ont été sous-divisées selon la maîtrise du jeu afin que celles et ceux qui pratiquent en club n’inhibent pas les plus timorés. « Nous souhaitons que tous les enfants se sentent capables et profitent de ce moment de partage autour de cette activité qui a été le fil rouge de l’année. » En effet, ce projet de liaison initié par Didier Pouyau, professeur d’EPS au collège Langevin Wallon, a permis de multiplier les entrées disciplinaires. Chaque classe a choisi un pays et a travaillé sur son histoire, sa géographie, sa culture par des recherches documentaires en vue d’une présentation orale et d’une exposition à la médiathèque.



3 QUESTIONS À...



CHRISTINE AMANS PASSAGA,

Maître de conférences Staps, laboratoire UMREFTS / Toulouse 3. Engagée dans des recherches en didactique de l’EPS dans le 1^{er} degré.

1.

QUELLES ADAPTATIONS DIDACTIQUES ?

Il faut adapter une pratique sociale pour qu’elle conserve son essence et qu’elle soit en résonance avec l’école, en tenant compte des caractéristiques d’un public à un âge donné. Cela pose la question du choix des objets d’enseignement : en sports collectifs, quels sont les pouvoirs moteurs que les élèves vont pouvoir construire pour se rapprocher d’une motricité de handballeur, de volleyeur... ? On les définit comme des savoir-faire associés à des savoirs sur le faire, deux éléments combinés qui vont permettre de produire des habiletés motrices efficaces. Les enjeux didactiques de la séquence doivent être clairs pour l’enseignant, qui va les rendre explicites aux élèves afin qu’ils objectivent et verbalisent ce qui permet d’atteindre le but du jeu : la stratégie, les critères de réalisation, en faisant le lien entre tactique et technique. La question de l’objectivation de ces apprentissages se pose également : il est important à la fin d’une séquence de pouvoir repérer ce qui a été construit.

2.

QUELLE PLACE POUR LE PLAISIR ?

Le plaisir immédiat pour l’élève réside dans la nature et la qualité des sollicitations. Il est dans le défi qui est proposé à l’élève, à l’équipe, au

fil de la pratique pour atteindre un critère de réussite mais aussi dans la quantité d’actions. Cela pose la question des allers-retours entre temps moteur et temps réflexif. Et puis il y a le plaisir qui est dans la réalisation et l’objectivation par les élèves de leurs progrès durant la séquence : celui de chacun, celui de l’équipe sur lesquels professeur et élèves doivent s’accorder. On peut motiver les élèves autour de projets en lien avec le but du jeu : « Comment y parvenir au mieux ? ». Quand on interroge les élèves, individuellement ou par équipe, ils sont capables d’évoquer les progrès qu’ils ont faits et en quoi cela les valorise, et le plaisir qu’ils en retirent.

3.

COMMENT FAIRE SANS LES INTERVENANT-ES ?

La formation initiale est insuffisante pour faire face à cette polyvalence sur les APSA*. Mais il n’est pas rare d’avoir un ou deux enseignants dans une école, au profil plus porté sur l’EPS, passés par les Staps ou investis dans les pratiques sportives comme pratiquant ou entraîneur... Ce sont des leviers pour les équipes, pour construire et confronter des pratiques d’enseignement. Les conseillers pédagogiques EPS sont aussi des ressources à solliciter. Il y a enfin un enjeu fort dans la conception de formations permettant de co-construire, entre formateurs, chercheurs éventuellement et enseignants, des outils didactiques, pour faire vivre aux PE les situations de référence et d’apprentissage, puis les accompagner sur les séquences avec leurs élèves. Concernant l’auto-formation, c’est compliqué mais des enseignants, qui n’étaient pas « spécialistes » d’EPS, ont construit au fil des expériences une démarche de traitement des APSA, une réflexion fine sur ce qu’elles offrent comme richesse.

*Activités physiques, sportives et artistiques

Ensemble pour maîtriser le ballon

Deux classes de l'école Louis Pasteur de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) s'entraînent à coopérer grâce au kin-ball et au handisport.

« Omnikin vert », « Omnikin rouge ! », de drôles de phrases fusent dans la clairière de la ferme de Prunay où les classes de CE1 et CE2 de l'école Louis Pasteur de Montoire-sur-le-Loir dans le Loir-et-Cher passent trois jours. Cette après-midi, Valérie Boitel, éducatrice sportive pour l'Usep, les initie au kin-ball. « C'est un sport collaboratif où les équipes identifiées par des couleurs doivent maîtriser ce « Omnikin », gros ballon de baudruche d'1,20m de diamètre et l'empêcher de toucher le sol ». Valérie le lance, appelle une couleur et les élèves concernés essaient d'attraper le ballon et de le stabiliser. Pas facile, « il faut forcément être à plusieurs », remarque Nicolas. « C'est même une règle, précise Valérie. Tous les membres de l'équipe doivent avoir les mains sur le ballon ».

Prendre en compte les différences de taille, s'attendre pour mettre un genou à terre, communiquer, varier les rôles, se répartir dans l'espace... Valérie, en introduisant des contraintes au fur et à mesure, fait prendre conscience aux élèves des éléments indispensables à la coopération. « Baissez le ballon, demande Sham, Chloé est trop petite pour le toucher ». « Si on lâche tous le ballon pour taper dedans, il va tomber », prévient Charly. Par succession d'essais et d'erreurs, des stratégies efficaces s'élaborent. Aucune recherche de victoire

dans cette séance de découverte mais une satisfaction forte quand le travail d'équipe permet de maîtriser ce gros ballon. Anne Rousseau et Candy Veneau, les enseignantes des deux classes, voient avec plaisir tous leurs élèves s'investir dans l'activité, s'applaudir, se parler et être attentifs aux autres pour y arriver ensemble.

COMPLÉMENTARITÉ

« Il était important que les enfants pratiquent des jeux où ils ont tous un rôle, où il faut communiquer pour construire quelque chose ensemble, coopérer », explique Anne. D'où le choix du kin-ball, pour lequel aucune aptitude particulière n'est nécessaire mais où l'implication de chacune, chacun est indispensable. Le handisport est aussi de la partie. Lors de la découverte de la boccia, un sport de boule apparentée à la pétanque, les enfants occupent alternativement le rôle du sportif et celui de l'assistant. Si une première sensibilisation au handicap a été faite en classe, « le but est qu'ils expérimentent, se rendent compte concrètement que l'autre est un atout, qu'il est indispensable et apporte quelque chose », argumente Candy. « C'est aussi un moment où on prend le temps de mettre des mots sur ce qu'ils ressentent », complète Anne.

Les enseignantes espèrent que ces expériences aideront les élèves à coopérer et travailler en groupe dans les autres temps d'apprentissages scolaires mais surtout que chacune et chacun aura pu être valorisé et trouver une place au sein de ce collectif. Ce que confirme Kayssa après sa découverte du kin-ball : « Quand je joue, je ne gagne pas souvent. Alors que là, je peux avancer avec les autres ».



JOURNÉE NATIONALE

La Journée nationale du sport scolaire se tiendra le mercredi 20 septembre. Le ministère de l'Éducation nationale, l'USEP et les autres fédérations sportives scolaires entendent promouvoir le développement de la pratique sportive et plus particulièrement cette année les valeurs de l'olympisme et du paralympisme. Matinée ou journée banalisées dans les établissements ou événements organisés par les associations sportives scolaires lanceront une année scolaire associée aux JO de Paris 2024. À consulter sur EDUSCOL.FR

JEUX ET SPORTS COLLECTIFS

Le numéro spécial « Jeux et sports collectifs. 500 adaptations pour une inclusion réussie » de la collection Handicaps et activité physique, propose des situations concrètes d'adaptation pour répondre à des besoins éducatifs particuliers ou un handicap. Au programme, présentation de huit jeux et sports collectifs comme la thèque, le kin-ball ou l'ultimate.

WWW.REVUE-EPS.COM

CULTURE RUGBY

A travers les 40 pages d'un guide pour suivre la coupe du monde de rugby, l'USEP propose de manière ludique de s'approprier la culture de ce sport. Des pistes pour adapter sa pratique à l'école sont aussi à retrouver sur leur site.

WWW.USEP.ORG

“Vivre de manière dynamique des interactions sociales”

EPS ET SPORTS: DES LOGIQUES DIFFÉRENTES?

MAXIME TRAVERT: Pour interroger le rapport entretenu avec l'EPS, il faut considérer la pluralité des expériences sportives. Deux catégories émergent : celles se déroulant dans le domaine public, en club et à l'école et celles hors de tout cadre institutionnel. Le sport en club et l'EPS sont toutes deux des pratiques fermées et exclusives, imposant un type de fonctionnement particulier. La compétition est la raison d'être de la pratique en club. L'EPS, elle, vise à acquérir des compétences qui ne sont pas exclusivement motrices, mais également sociales et méthodologiques permettant à l'élève de mieux se situer, vivre, analyser de manière critique son environnement social et culturel. La pratique hors club, quant à elle, est ouverte et inclusive car c'est l'individu qui choisit les raisons de son engagement, soit dans la confrontation à un environnement matériel, à ses propres possibilités ou à un adversaire. Pour que l'EPS puisse se rapprocher de ces formes non instituées, elle doit proposer des activités qui n'imposent pas qu'un type de défi, la compétition, mais laisser à l'élève le choix du défi dans lequel il se réalise le mieux. Pour cela, il lui faut au préalable tous les connaître.

QUELLES PASSERELLES POSSIBLES ENTRE EPS ET SPORTS?

M.T.: Pour envisager ces passerelles entre EPS et mondes du sport, il faut dégager au préalable un enjeu partagé : agir pour que les élèves acquièrent un style, des habitudes, des règles de vie sportives. La recherche montre qu'un certain niveau d'activités physiques permet non seulement de prévenir des maladies, mais également de développer des compétences sociales, psychologiques et améliorer les acquisitions scolaires. Le lien entre EPS et sports ne prend sens que dans cette ambition commune. Celle-ci s'inscrit dans un cercle vertueux car les enfants des adultes ayant adopté un « style de vie physique » pendant leur scolarité ont plus de chances d'entrer dans les pratiques sportives à leur tour. Il s'agit d'un enjeu scolaire car c'est la pratique encadrée, régulière et soutenue qui permet le plus d'atteindre ces objectifs.

QUELLE PLACE POUR LA COMPÉTITION À L'ÉCOLE DE LA COOPÉRATION?

M.T.: La compétition permet de vivre la présence d'un adversaire, variable didactique sur laquelle travailler. Cette présence permet de constater ses propres

limites, de jouer avec celles des autres, ce qui est fondamentalement éducatif. Cela permet d'apprendre l'humilité dans la victoire, de ne pas être résigné dans la défaite mais de profiter de l'échec pour construire la voie de la réussite. L'adversité favorise la coopération, l'alliance à un partenaire, mais aussi à un adversaire dans le cadre d'une « coopétition ». Et le score en est un témoin objectif. La compétition n'est donc pas à exclure de l'environnement éducatif de l'EPS, à condition qu'elle respecte le principe de base d'une égalité de chances au départ



BIO

Maxime Travert, professeur des universités Staps, responsable du master MEEF EPS, Aix-Marseille Université. Auteur de « L'envers du stade. Le football, la cité et l'école » (L'Harmattan, 2023), il a mené récemment des travaux de recherche sur l'impact de l'activité physique et sportive sur les acquisitions scolaires.

permettant d'accepter l'inégalité de résultats à la fin. L'individu ne peut pas fonctionner en EPS par seul auto-référencement car la comparaison aux autres est un élément constitutif de la construction de l'identité d'une personne et de sa reconnaissance sociale.

LES SPORTS COLLECTIFS FORMENT-ILS À LA CITOYENNETÉ?

M.T.: À l'instar des autres sports, les sports collectifs forment à la citoyenneté en permettant à tous

les élèves de vivre de manière dynamique des interactions sociales autour des grands registres de règles : les règles de la société, les règles de vie de l'école, les règles du jeu, faites de droits et devoirs et les règles d'action qui définissent les actions efficaces. La citoyenneté se joue dans cet espace culturel régulé. Il convient de donner du pouvoir aux élèves pour discuter, critiquer, réfléchir, appliquer, contester ces règles de manière cultivée et intelligente. Dans les sports collectifs, deux groupes face à face doivent se structurer, s'organiser et répartir des tâches. Être citoyen dans une pratique sportive collective, c'est respecter le statut d'attaquant ou de défenseur, différent selon les logiques d'action des sports de « démarquage », de « combat » ou de « renvoi ». Accéder à la richesse des sports collectifs implique d'intégrer ces différences.

“L'adversité favorise la coopération, l'alliance à un partenaire, mais aussi à un adversaire dans le cadre d'une coopétition.”

ACCÈS
JEUNESSE

BIEN PLUS QUE DES HISTOIRES

Plus de 120 livres jeunesse
conçus par des pédagogues
pour répondre à vos attentes
et aux besoins de vos élèves.



Des albums, des contes,
des imagiers, des documentaires,
des abécédaires, des livres-CD...

Flashez ce
QR Code
pour bénéficier
de codes promo
sur notre site
internet




www.acces-editions.com

MÉTIER & PRATIQUES



PAGE **22**

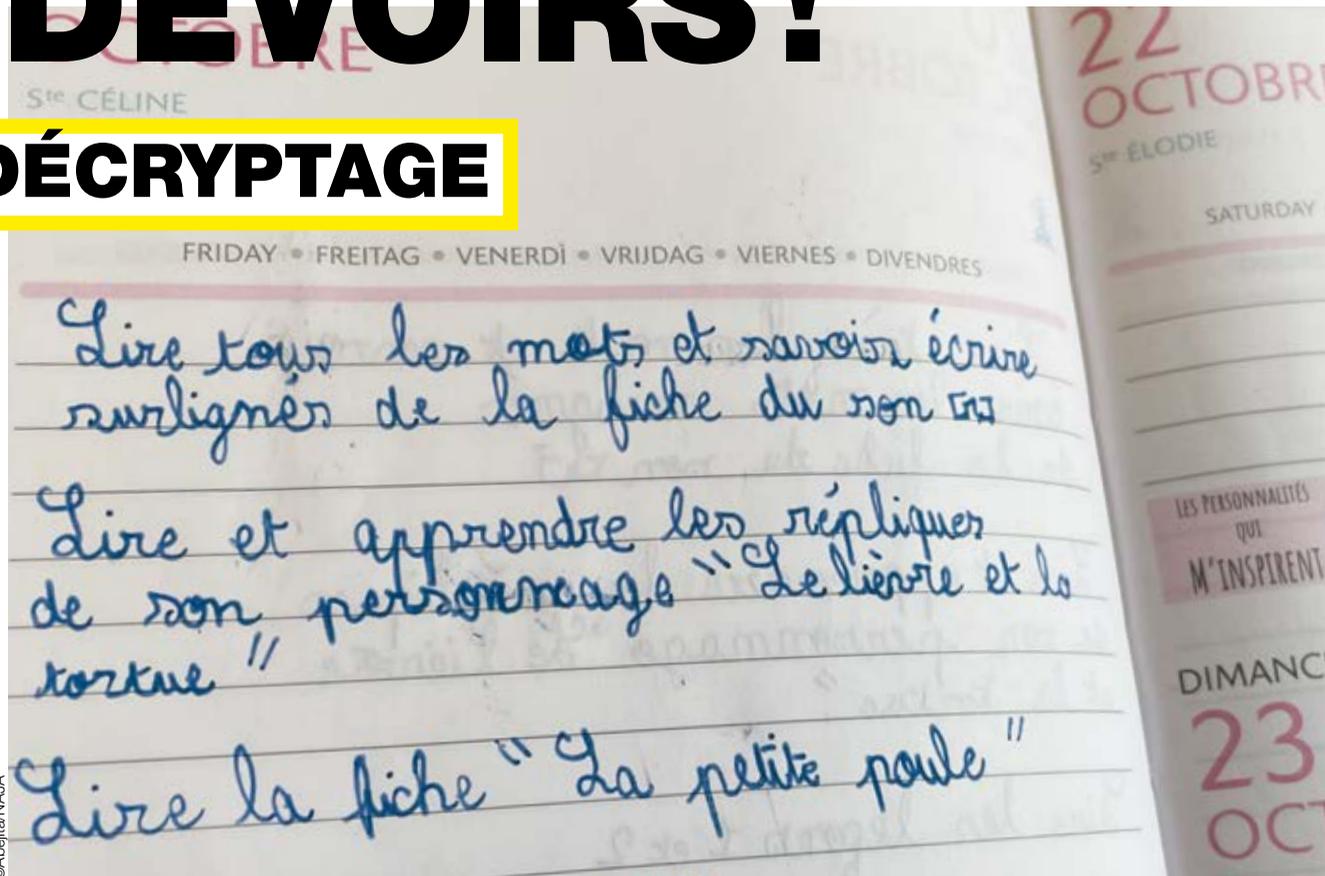
Va faire tes
devoirs!

PAGE **26**

C'est quoi
le code?

VA FAIRE TES DEVOIRS!

DÉCRYPTAGE



« Devoirs faits » ou à la maison, la question des devoirs entraîne toujours des débats, particulièrement dans le primaire.

Les annonces d'Emmanuel Macron fin juin 2023 à Marseille au sujet de l'ouverture des collèges de 8h à 18h au travers de « Devoirs faits », avec des enseignantes et enseignants volontaires et « pactés », a fait resurgir le serpent de mer des devoirs. Mais où en est-on exactement à l'école primaire? Que disent les textes sur ce travail personnel hors l'école? Les devoirs servent-ils à quelque chose ou sont-ils une source supplémentaire d'inégalités? C'est une circulaire de décembre 1956 qui dénonce une journée de travail trop longue pour les enfants et précise que « [...] le travail écrit fait hors la classe [...] ne présente qu'un

intérêt éducatif limité. En conséquence, aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe... » dans le primaire. En 1994, une nouvelle circulaire proposait d'aménager des études dirigées sur le temps scolaire avant qu'en 2013 la loi pour la refondation de l'école de la République ne demande de « rendre effective l'interdiction formelle des devoirs écrits à la maison pour les élèves du premier degré ». Malgré les textes, « presque tous les enseignants continuent de donner du travail écrit ou oral à la maison » notait l'Inspection générale (IG) dans un rapport de 2022. Reprenant un précédent rapport de 2008, l'IG demandait entre autres de « préciser dans un nouveau texte, la finalité et la nature du travail qui peut être demandé aux élèves en dehors de la classe ».

SCOLARISATION DE L'ESPACE DOMESTIQUE

Les devoirs souvent évoqués comme un lien entre l'école et les familles génèrent

de la pression. Les enseignant-es, faute de temps suffisant en classe, ont tendance à externaliser une partie du travail hors la classe tout en subissant l'adage « un bon enseignant est celui qui donne des devoirs ». Les familles à travers les devoirs et leur encadrement subissent « une injonction au partenariat » comme le définit le sociologue Pierre Périer. Elles espèrent ainsi influencer sur le destin scolaire de leur enfant. Selon Séverine Kakpo, maître de conférences en sciences de l'éducation, cette mobilisation dans ce jeu de la sous-traitance du travail scolaire montre ses limites quand les parents, même s'ils sont mobilisés, sont dépassés pour comprendre les tâches demandées ou quand il y a « renormalisation didactique » par le parent des enjeux du travail demandé. Ces situations qui rythment la vie familiale entraînent des tensions. Les devoirs à la maison et les conditions de leur réalisation participent à la production des inégalités scolaires. Des études réalisées aux États-Unis n'ont pu établir

aucun lien de cause à effet entre les devoirs et les résultats des élèves. Selon Julien Netter du collectif ESCOL*, si le système scolaire est unifié, le fait d'externaliser une partie des devoirs, à la maison ou à « l'aide aux devoirs » permet de rétablir une sélection dans l'école.

MALENTENDUS

Si le travail oral – révision de leçons, poésie ou lecture faite en classe – est communément admis, il peut, lui aussi, présenter un grand degré de complexité pour les élèves. Ils comprennent mal les enjeux des devoirs et le sens des apprentissages scolaires. Relire, mais pour quoi faire? Que veut dire apprendre

une leçon quand la notion n'a pas été suffisamment appropriée en classe? L'élève se retrouve souvent seul et démuné face à un travail exigeant et complexe qui relève grandement de l'implicite. D'où l'importance cruciale pour Patrick Rayou, sociologue, d'internaliser les dispositifs de soutien. Le travail personnel de l'élève est trop souvent réduit aux devoirs à la maison alors « qu'il fait partie intégrante de tout processus d'apprentissage », rappelle Séverine Kakpo. C'est en classe et tous ensemble que se construisent le mieux les apprentissages. VIRGINIE SOLUNTO

* Collectif de chercheur-es en Éducation et scolarisation, université Paris 8.



CHRISTINE FELIX, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation, université d'Aix-Marseille

LES DEVOIRS, QUELS ENJEUX DANS LA RELATION ÉCOLE-PARENTS?

En France, l'école a une forte tendance à externaliser toute une partie des missions éducatives vers les familles et tout particulièrement la réalisation des devoirs. Par ailleurs, on sait bien aujourd'hui que l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants est une clé incontournable de la réussite scolaire. Quand on interroge les enseignants, beaucoup évoquent cette finalité comme un moyen de créer des liens entre les parents et les enfants autour de ces enjeux de savoir. Illusion ou utopie? La croyance très ancrée que la performance

scolaire prime sur tout fait qu'être un bon parent se réduit souvent pour l'école à être un bon parent d'élève. On court aussi le risque de professionnaliser les parents et d'attendre qu'ils se substituent au travail de l'enseignant dans la classe. Mais l'école essaie aussi d'associer les familles aux actions éducatives. On retrouve des tentatives pour faire entrer les parents dans l'école et venir observer leurs enfants dans différents temps et activités éducatives et culturelles. Les parents interrogés à propos de cette expérience disent mieux comprendre comment ils doivent accompagner leurs enfants dans le suivi à la maison.

COMMENT ARTICULER TRAVAIL EN CLASSE ET À LA MAISON?

Les devoirs comme une continuité entre les différents espaces de travail, la classe et la maison sont globalement un impensé de l'école et de la formation. Par exemple, la transmission

des consignes est vraiment fondamentale. Dans le passage de la classe à un espace privé, il va manquer un support qui va permettre à l'élève de faire seul le travail qui a été amorcé en classe. Si les enseignants sont unanimes pour dire que les devoirs servent d'entraînement, on se rend compte en réalité que ceux qui sont donnés sont souvent des exercices que tous les élèves n'ont pas eu le temps de faire dans la classe et cela renforce les inégalités. Dans les recherches conduites, on constate qu'accorder en classe un temps et un espace ritualisés à la réalisation du travail personnel permet non seulement de revisiter collectivement les objets en cours d'apprentissage mais aussi que cela contribue à construire progressivement l'autonomie des élèves dans l'organisation de leur travail personnel. PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.

30 MINUTES
C'est le temps maximum préconisé pour le travail hors la classe pour les CM*.



5 ITEMS
100% des classes des écoles dont l'indice de position sociale (IPS) est au-dessus de la moyenne nationale donne au moins 5 items de travail à la maison dans la semaine. C'est le cas dans seulement 15% des classes socialement moins favorisées*.



83%
C'est le pourcentage des classes qui donnent au moins un item de travail écrit par semaine. Dans 29% des classes observées, c'est un item de travail écrit par jour*.



*Rapport de l'Inspection générale 2022.

UN IMPENSÉ DE LA FORMATION

Chaque situation d'apprentissage convoque des temps d'appropriation et d'exercices permettant d'intégrer ce qui a été enseigné. Il y a donc un enjeu pédagogique autour du travail personnel et de l'autonomie des élèves dans la classe et hors la classe. Quel type de travail donner? Dans quel but? Quels prérequis installer? Comment échanger avec les familles? Les devoirs à la maison réinterrogent ainsi plus largement les manières de faire la classe. Cependant, ni réflexion ni travail ne sont menés au cours de la formation initiale et continue autour de leurs enjeux ou des malentendus à lever. Face à la mise en concurrence des individus, Christine Félix, enseignante-chercheuse, défend une formation qui œuvre sur la dimension collective du travail mais aussi des apprentissages. La collaboration et la coopération doivent être au cœur du travail de la classe pour permettre une continuité entre les différents temps et les différents espaces de travail. Du temps et des espaces institutionnalisés doivent permettre qu'une réflexion collective en étroite collaboration avec la recherche s'engage autour du travail personnel de l'élève et son accompagnement et qu'elle puisse se poursuivre par la mise en œuvre de projet d'action et de chantiers. La formation doit être au cœur de tels enjeux.

COURTS

+++ DISSIPER L'ÉCO-ANXIÉTÉ

Les associations écologiques Ma petite planète (MPP) et Zamizen, qui œuvrent pour la sensibilisation aux enjeux écologiques, viennent de mettre en ligne le kit des éco-émotions. Ce matériel pédagogique pour les 6-10 ans vise à accompagner les adultes encadrants dans l'écoute de la parole des enfants et de leur proposer des solutions concrètes pour réguler des émotions parfois difficiles à vivre. Il se compose de plusieurs activités comprenant un guide, des fiches, un fichier audio et une histoire constituée de 10 planches illustrées. Téléchargeable gratuitement sur les sites de **MPP** et **ZAMIZEN**.

13%

DES ENFANTS DE 6 À 11 ANS SCOLARISÉS DU CP AU CM2 dans les écoles publiques ou privées sous contrat présenteraient des difficultés émotionnelles, oppositionnelles ou attentionnelles selon l'étude Enabee sur le bien-être et la santé mentale.

#POUR FAIRE DU BIEN AU MONDE!

Un kit pédagogique « Je travaille, tu travailles, il travaille... pour faire du bien au monde! » est mis à disposition par ATD Quart Monde pour accompagner les PE qui souhaitent donner aux élèves un espace de réflexion sur le monde au travail. Un outil pour réfléchir aux questions d'inégalités, de dignité, de respect afin de préparer la journée internationale de lutte contre la misère du 17 octobre.

ATD-QUARTMONDE.FR



/// FAITES VOS JEUX!

En cette année olympique, les jeux sont incontournables. Mais, c'est le jeu au singulier qu'a choisi de mettre en valeur le traditionnel concours, proposé par la Bnf, la FSU-SNUipp et d'autres partenaires, à toutes les écoles publiques. Imaginer, inventer, orchestrer concevoir un univers ludique de A à Z, avec ses règles, son graphisme, son plateau, ses cartes, ses pièces... Tels sont les défis que devront relever les classes participantes. Ressources et inscriptions en ligne à partir du 11 septembre. **SNUIPP.FR**

{L'ÉVALUATION DANS TOUS SES ÉTATS}

Les 18 et 19 septembre prochains à Paris, la FSU-SNUipp invite chercheurs, chercheuses et mouvements pédagogiques à un colloque dans le cadre de sa campagne « Réinventer notre métier ». Tables rondes et conférences avec Jean-François Chesné (Cnesco), Cécile Allard, Morgane Beaumanoir-Secq, Stéphane Bonnéry, Sébastien Goudeau, Xavier Pons pour éclairer les enjeux posés par l'évaluation.

ÉCOLES AU MOINS SUR 19331 CONTIENNENT DE L'AMIANTE selon l'étude réalisée par l'équipe Vert de RAGE de France 5. Un chiffre minimal puisque seulement 4768 déclarent ne pas en contenir, les autres écoles de l'étude n'ayant pas pu ou souhaité répondre. Un documentaire sera diffusé en octobre 2023.

NON

CLARA BOUFFARTIGUE, réalisatrice du film « *Loupy es-tu ?* »*

1. POURQUOI AVOIR CHOISI DE TRAITER DES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES DES ENFANTS?

Après avoir réalisé en 2012 « *Tempête sous un crâne* », un film documentaire qui vise à montrer comment se transmettent les savoirs et la manière d'être pour apprendre à l'école, j'ai découvert le fonctionnement du centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) Claude Bernard à Paris. J'ai observé durant plus de trois ans - repérages et tournage - le travail de toute une équipe, comment un enfant se construit en lien avec son environnement, le rôle et la place du psychisme. Le film ne cherche pas à expliciter les difficultés psychiques des enfants mais à prendre la mesure des souffrances, du courage, de la créativité, de l'intelligence de tous ceux qui œuvrent pour avancer, c'est-à-dire des soignants comme des patients.

2. POURQUOI SUIVRE DES PROFESSIONNELS AUTRES QUE LES ENSEIGNANTS?

Pour parler de tout ce qu'on ne peut pas traiter à l'école mais qui pourtant s'y exprime à travers différents symptômes et empêche un certain nombre d'enfants de réussir leur scolarité et de se construire. Sauf exception, les blocages aux apprentissages ne

sont pas le résultat d'un manque d'intelligence. Il était important de montrer ce regard là sur les enfants, de s'adresser aux spectateurs dans la position de l'enfant, de l'élève qu'il a été, du parent ou du tiers qu'il est, pour éprouver le bénéfice d'un accompagnement. Je tenais aussi à « dé-stigmatiser » le soin psychique en donnant à voir ce qui s'y passe pour mettre un terme aux fantasmes et aux inquiétudes et montrer que l'équipe pluridisciplinaire - orthophonistes, psychomotriciennes, psychothérapeutes, psychopédagogues, etc. - travaille autour d'un même processus thérapeutique au service de l'enfant.

3. EN QUOI CE FILM PEUT-IL AIDER LES PE?

Il peut permettre de mesurer l'ampleur et la nature des souffrances et difficultés que certains élèves rencontrent. Comprendre que solliciter de l'aide et se soigner demande un grand courage. Comprendre un peu différemment les symptômes qui s'expriment en classe, aider à les supporter ou en tout cas les intégrer dans les données du réel. Il peut aussi permettre de montrer l'utilité et la nécessité de nouer ou renouer un dialogue avec des institutions comme les CMPP, qu'il n'y a pas de recette ou de baguette magique, que se soigner est complexe et prend du temps. C'est aussi inciter les PE à regarder les parents et les enfants différemment, aller au-delà de tous les diagnostics qui ont pu être posés. **PROFOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO**

*Sortie le 13 septembre



DROIT AUX VACANCES

D'après les chiffres du Secours populaire, 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances. Pourtant l'article 140 de la loi

d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 indique que « l'égal accès de tous, tout

au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national ». Un objectif à rappeler au Président ?

C'EST QUOI LE CODE ?



LES CINQ LIGNES DE CODE indiquées par la maîtresse déterminent le tracé d'une lettre dans un quadrillage.

Dans une école giron-dine, une classe de CM2 s'initie au langage informatique avec papier, crayons, craies et ardoises.

Il fait déjà chaud en ce matin de début d'été dans la classe de CM2 de l'école primaire de Sainte-Magne-de-Castillon (Gironde) située en réseau d'éducation prioritaire, mais ça n'empêche pas les cerveaux des élèves de carburer à plein régime. L'enseignante, Margaux Petropoulos, vient d'afficher au tableau 5 lignes de 3 chiffres qui sont censées

permettre d'élaborer le dessin d'une lettre de l'alphabet sur un quadrillage. Les élèves, qui en sont déjà à leur cinquième séance de travail consacrée à l'informatique débranchée, pensaient commencer à maîtriser les subtilités du langage binaire composé uniquement de 0 et de 1. Surprise, ils sont aujourd'hui confrontés à un nouveau défi avec des lignes qui comportent aussi des 2 et des 3. En préambule, Margaux leur a fait rappeler les enseignements des séquences précédentes consignés sur une affiche : « Le message doit être lu, pas interprété ; il faut penser comme un ordinateur, c'est-à-dire être un peu bête ; un bon code doit être simple, rapide, efficace et utiliser les bons mots... ».

VALIDER LES HYPOTHÈSES

Les élèves sont ensuite invités à décrypter individuellement le message codé du jour puis à dessiner la lettre ainsi définie en explicitant par écrit les hypothèses qu'ils ont formulées pour traduire les chiffres en consignes. Après une phase de recherche pendant laquelle la maîtresse se rend disponible pour répondre aux questions et aiguiller les élèves en panne, place à une mise en commun avec le recueil des propositions. « J'ai additionné les chiffres de chaque ligne », décrit Selim. « J'ai joué l'ordinateur intelligent », se félicite Cléa. La validation des hypothèses saute aux yeux tant certains dessins réalisés ont peu à voir avec une lettre d'un alphabet répertorié. Raison de plus pour écouter attentivement le décryptage proposé par Lilou et Nora qui sont les seules à avoir abouti au dessin d'une lettre X parfaitement réalisée. Margaux leur fait traduire de manière précise et explicite leur démarche, puis la reformule afin que chacun puisse se l'approprier. Car l'exercice suivant est une mise en application qui consiste à choisir une lettre pour la faire reproduire par son voisin ou sa voisine en utilisant le code récemment découvert.

L'APPUI D'UNE FORMATION

Tout au long de la séquence, Margaux se signale par ses interventions pertinentes auprès des élèves, rappelant les conclusions des travaux précédents, veillant à la rigueur indispensable dans la formulation des hypothèses, le vocabulaire utilisé. Elle s'amuse pourtant quand on fait référence à la culture scientifique sur laquelle elle semble s'appuyer. « Pas du tout, sourit la jeune enseignante, je suis plutôt une littéraire, c'est d'ailleurs pour cela que je me suis inscrite à cette formation organisée sur le REP autour de l'informatique débranchée, ça m'a donné des éléments concrets sans lesquels j'aurais été incapable de mener ce genre d'activité avec mes élèves. » En dehors des apports didactiques indispensables, le module de formation dispensé par la conseillère pédagogique de la circonscription, Cécile Hemous (voir ci-contre), a généré une dynamique sur le réseau débouchant sur une mise en commun des pratiques et des rencontres entre les classes autour de défis auxquels cette activité ludique se prête bien.

METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

« C'est un domaine nouveau que tous les élèves peuvent aborder à égalité, sans pré-requis », précise Margaux, ce qui est important en éducation prioritaire. Tous les élèves accrochent comme ces deux enfants du voyage qui sont actuellement dans ma classe et qui ont tout de suite été dedans. » L'enseignante insiste aussi sur la dimension langagière : « le langage informatique nécessite d'être précis sur les mots utilisés pour le rendre accessible à tous, c'est très porteur pour nos élèves. » Mathématiques, sciences, technologie ? « Il s'agit d'une approche plutôt transversale mais où la démarche scientifique est centrale, relève Margaux, on va essayer, se tromper, voir ce qui marche. »

La leçon du jour se conclut par l'échange des dessins entre voisins et voisines et la comparaison avec la production souhaitée. Certaines erreurs perdurent. Relèvent-elles d'un message mal écrit, d'une erreur de décodage ou d'une exécution imparfaite ? Il faudra y revenir à la prochaine séance. PHILIPPE MIQUEL

“C'EST UN DOMAINE NOUVEAU QUE TOUS LES ÉLÈVES PEUVENT ABORDER À ÉGALITÉ, SANS PRÉ-REQUIS”



CÉCILE HEMOUS
CPC Libourne 2

QU'EST-CE QUE LA PROGRAMMATION DÉBRANCHÉE ?

“ On parle plutôt d'informatique débranchée, une façon d'accéder aux connaissances liées au langage numérique : le codage, le raisonnement algorithmique, la représentation des données... Ce travail de base peut servir à la programmation d'un robot par exemple. On va apprendre à utiliser du binaire et travailler sur des instructions destinées à résoudre des problèmes. ”

POURQUOI EN FAIRE À L'ÉCOLE ?

Les langages informatiques et la pensée algorithmique participent de l'environnement culturel. Les aborder montre, et c'est particulièrement important pour les élèves de REP, que la culture ne se limite pas au littéraire et à l'artistique mais qu'il existe aussi une culture scientifique. Cela permet d'accéder à une autre façon de parler, de penser. C'est un enseignement qui ne permet pas forcément de progresser en maths mais qui se suffit à lui-même. On peut commencer dès la maternelle même si pour le moment les ressources font défaut. Les nouveaux programmes de sciences l'ont mis au menu du cycle 3.

COMMENT L'ABORDER EN CLASSE ?

Cet enseignement est encore peu répandu dans les classes, il me semble important que les PE soient formés et accompagnés pour oser se lancer. Ce n'est pas toujours facile de traduire explicitement les objectifs d'apprentissage en activités réalisables dans la classe. Il y a un certain nombre d'obstacles didactiques à contourner pour les élèves comme pour les enseignants. Une fois ces obstacles évacués, l'activité permet facilement d'impliquer tous les élèves et se révèle très riche en termes d'estime de soi. PROPOS RECUEILLIS PAR P.M.

PIXEES

Pixees, site créé par l'Inria*, propose réflexions, analyses et contenus pédagogiques concernant le numérique à tous les niveaux scolaires. Le site a mis en ligne des ressources clés en main autour de l'informatique débranchée à l'école primaire qui peuvent servir de premier pas pour entrer dans l'activité.

*Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique.

PIXEES.FR

DÉCODER EN SUISSE

En 2022, la direction générale de l'enseignement du canton de Vaud en Suisse a réédité un manuel sur l'informatique à l'école très complet intitulé <Dé>codage. Fruit de la collaboration entre les différents partenaires de l'éducation numérique, l'ouvrage offre à la fois des éclairages théoriques, des scénarios et des activités concrètes à mener en primaire. Téléchargeable sur

PARTAGE.VD.CH

JOUER AU ROBOT

Sur la plate-forme Prim'abord du site pédagogique du ministère, figurent des propositions d'activités permettant d'approcher avec de jeunes élèves les concepts théoriques utilisés pour la programmation informatique : une situation problème sur les algorithmes, le jeu du lutin, ou celui du robot, réalisable en EPS dans la cour de l'école.

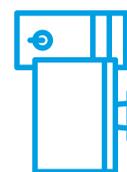
PRIMABORD.EDUSCOL.EDUCATION.FR

120000



ordinateurs dans 50 000 établissements scolaires, c'était la dotation décidée en janvier 1985 par Laurent Fabius, Premier ministre de l'époque, dans le cadre du Plan informatique pour tous. L'ambition était alors de permettre une initiation au codage informatique. Mais le plan, considéré comme un échec, sera abandonné en 1989.

1987



C'est l'année de la publication de l'ouvrage « L'informatique sans ordinateur » par le CNDP de Lyon qui pose les premières bases de l'informatique débranchée à l'école.

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien. Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner. C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF. **Alors pourquoi pas vous ?**



QUESTIONS & RÉPONSES

Q: PE RECRUTÉE PAR CONCOURS EXTERNE ET NÉE LE 5 OCTOBRE 1961, À QUELLE DATE POURRAI-JE PARTIR À LA RETRAITE ?

R: Avec la nouvelle loi, les personnes nées entre le 1^{er} septembre 1961 et le 31 décembre 1962 voient l'âge d'ouverture de leurs droits à la retraite repoussé de 3 mois, soit à 62 ans et 3 mois. Dans ce cas, les droits sont ouverts au 6 janvier 2024. Désormais, l'obligation de terminer l'année scolaire disparaît, il est donc possible de partir au moment de l'ouverture des droits, même en cours d'année. Néanmoins, le début du versement de la pension n'intervient qu'au premier jour du mois suivant le jour de fin

d'activité. Il est donc nécessaire, pour ne perdre ni salaire ni pension, de rester en activité jusqu'au dernier jour du mois précédent le départ à la retraite, soit dans ton cas le 31 janvier 2024. Il faut encore noter qu'en cas de dépôt du dossier de retraite moins de 6 mois avant la date de départ, il peut y avoir une interruption entre le versement du salaire et celui de la pension, sans perte financière pour autant.

Q: J'AI REÇU MON AVIS FINAL POUR MON RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE. JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC CELUI-CI. QUELLES SONT LES

POSSIBILITÉS POUR LE FAIRE ÉVOLUER ?

R: Pour contester un avis suite à un rendez-vous de carrière, il est possible de faire un recours gracieux dans les 30 jours après réception de l'appréciation. Il convient d'adresser un courrier à l'IA-Dasen sous couvert de l'IEN. En l'absence de réponse au bout de 30 jours ou en cas de refus de modification, il est possible de saisir la CAPD où les personnels élus pourront porter le dossier. Dans tous les cas, contacter la section de la FSU-SNUipp du département pour bénéficier d'un accompagnement dans les démarches.

Q: L'IEN DEMANDE DE FAIRE UNE

RÉUNION AVEC LES PARENTS DANS LES TROIS SEMAINES APRÈS LA RENTRÉE ? QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

R: Le conseil des maîtres doit organiser au moins deux fois par an et par classe une rencontre entre les parents et les enseignant-es. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, collectives ou individuelles. Dans les préconisations officielles, les horaires de ces rencontres doivent favoriser la participation du plus grand nombre. Si aucun calendrier n'est fixé officiellement, dans la pratique, une première réunion se fait rapidement à la rentrée. Elle a pour but de prendre contact avec les parents et de leur expliquer l'organisation de la classe et de l'école.

Décryptage

ORS, JOURNÉE DE PRÉRENTRÉE, RÉCUPÉRATION JOURNÉE DE "SOLIDARITÉ", JOURNÉE ACADÉMIQUE

Les enseignant-es du premier degré devant élèves ont un service composé des Obligations réglementaires de services (ORS).

SERVICE		100%	75%	50%
ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE DEVANT ÉLÈVES		24 h	18h	12h
TRAVAUX EN ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES, RELATIONS AVEC LES PARENTS, PROJETS PERSONNALISÉS...	POUR UN TOTAL DE	48h	36h	24h
CONSEIL D'ÉCOLE	108 HEURES ANNUELLES (À TEMPS COMPLET)	6h	4h30	3h
APC		36h	27h	18h
ANIMATION PÉDAGOGIQUE		18h	13h30	9h

NB: quel que soit le temps de service (100%, 80%, 75% ou 50%), le droit à réunion d'information syndicale reste identique à 3 demi-journées annuelles dont l'une peut être prise sur un temps élève.

À ces ORS s'ajoutent :

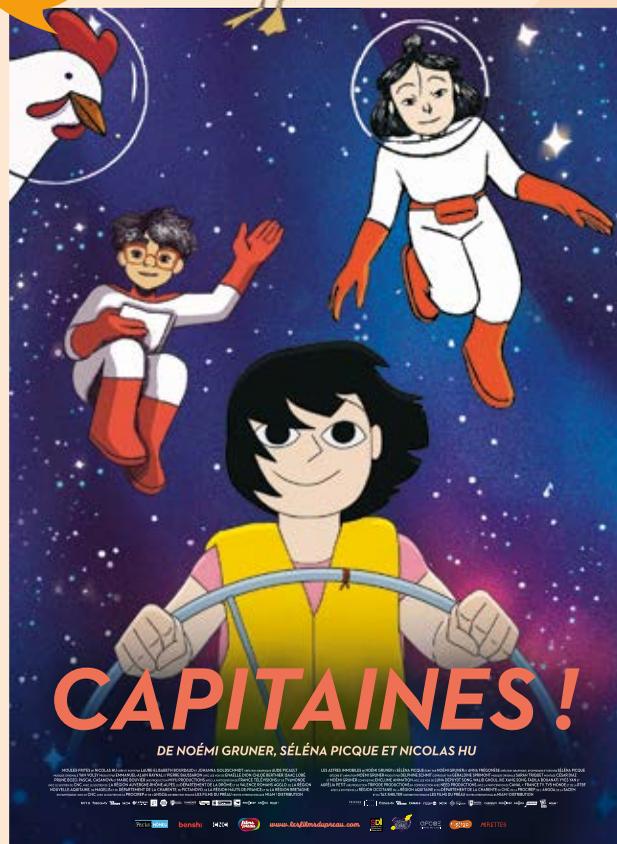
- la journée de pré-rentree fixée au calendrier scolaire ;
- l'équivalent de 2 demi-journées, temps de réflexion et de formation sur des sujets fixés par l'autorité académique ;
- la journée de solidarité fractionnable en deux demi-journées (le lundi de Pentecôte n'étant plus férié). L'organisation doit être déterminée avant la fin du premier trimestre par l'IEN après consultation du conseil des maîtres. Ce ou ces temps seront consacrés à de la concertation supplémentaire en lien avec le projet d'école.

CALENDRIER SCOLAIRE 2023/2024



Les films de la rentrée à découvrir au cinéma avec vos classes !

Dès 5 ans



AU CINÉMA
LE 20 SEPTEMBRE

Retrouvez le matériel pédagogique sur

www.lesfilmsdupreau.com

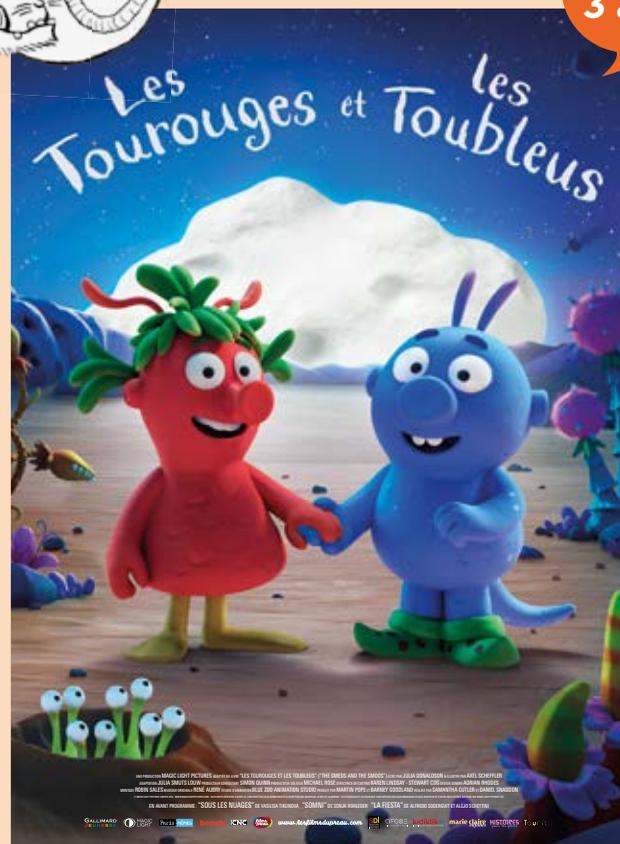
Pour organiser une séance scolaire, contactez-nous :
prog@lesfilmsdupreau.com • 01 47 00 16 50



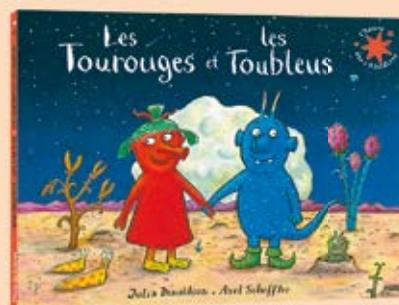
@filmsdupreau



Dès 3 ans



L'adaptation
d'un best-seller
de la littérature
jeunesse !



AU CINÉMA
LE 18 OCTOBRE



Lire/sortir!

par Marion Katak

LIVRES

Il faut rentrée...

Une rentrée, c'est toujours un nouveau départ. Un départ pour un voyage de quelques mois en compagnie d'une classe pour laquelle on pense aux apprentissages, au vivre ensemble... Un voyage au cours duquel on espère faire partager des valeurs et des plaisirs ! À commencer par ceux de la lecture.

Histoire de prolonger les vacances, suivons **Les ébouriffés**. Une maison au bord d'un lac entouré de forêts et de montagnes, tôt le matin. L'eau miroir, le brâme du cerf. Soudain, c'est le grand

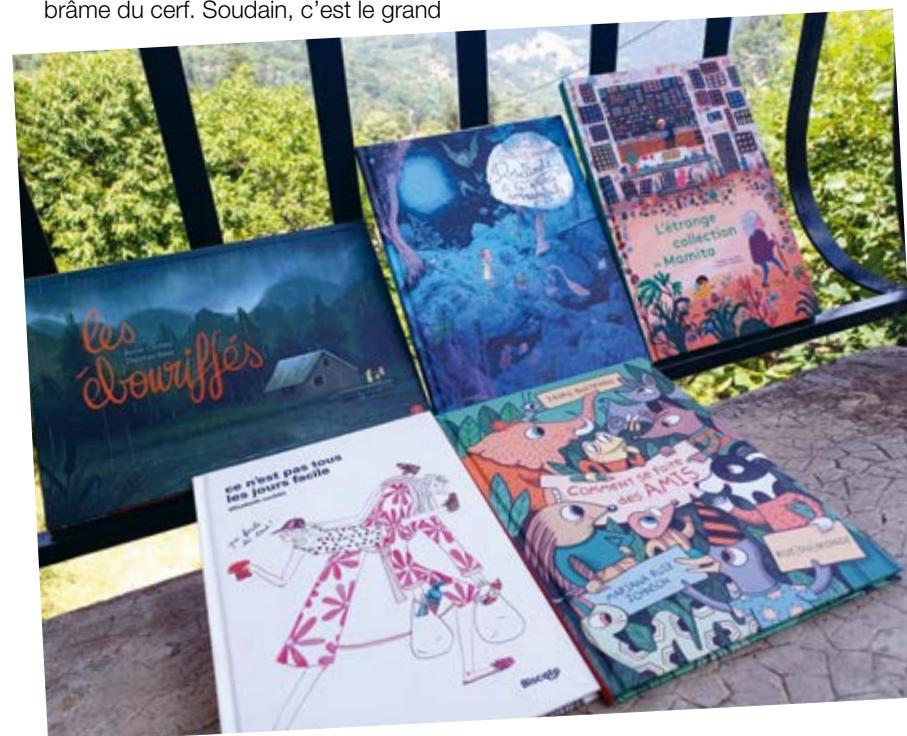
réveil des trois ébouriffés que l'on suit alors dans leurs pérégrinations à travers bois et chevauchée fantastique, jusqu'au soir quand la cabane se referme. Un texte très poétique, des illustrations magnifiques, pour un album en format paysage, avec des nuages, de la pluie, des cirés : rafraîchissant et réjouissant. **L'étrange collection de Mamita** renvoie les enfants à leur goût des collections. Pour Yvette, ce sont les bouts de bois en forme de Y bien sûr. En rentrant de l'école, Mamita parle à la petite fille d'étranges collections :

"IL EN FAUT PEU POUR DEVENIR AMIS"

cailloux, poissons, nains de jardin, pingouins... parfois inspirées de collectionneurs bien réels ! Un bel album sur l'excentricité mais aussi sur le lien avec les grands-parents. Une entrée en matière pour des collections en classe ? Le retour à l'école exige de reprendre un bon rythme de sommeil : **Rosalinde et le prince somnambule** peut inspirer ceux qui ont du mal à s'endormir ou à se réveiller, même si c'est surtout une belle histoire d'amitié entre les peuples !

Entre les journois (qui vivent le jour et dorment la nuit) et les nuitins (eux, c'est le contraire), ce n'est que peur et méfiance. Or, quand la princesse Rosalinde tombe sur un drôle de garçon en pyjama, elle le ramène au château... Une rencontre qui montre qu'il en faut peu pour devenir amis. En ces jours de rentrée, **Ce n'est pas tous les jours facile**. Imaginez un peu que Maman a encore réglé son réveil pour sept heures, alors que son travail ne l'attend qu'à huit heures trente ! « *Heureusement que j'ai pu l'éteindre quand je suis allée lui faire un dernier petit bisou. Quand même...* ». La journée s'égrène, racontée par l'enfant, au fil des idées farfelues de sa maman, qui fait une crise pour aller au boulot à pied, « *alors qu'on a une voiture moelleuse* », et de commentaires

« *quand elle a décidé d'être pénible, elle est pénible!* ». Textes et illustrations se conjuguent pour rendre cette inversion des rôles désopilante : « *Mais je n'ai pas cédé, ça va bien les caprices!* » Indispensable pour les jours à venir : **Comment se faire des amis**, joue aussi sur un humour « à contre-pied ». Attendre au pied d'un arbre (au moins on est à l'ombre), sauver une abeille de la noyade (si elle se met en colère, enfuis-toi!)... Chaque situation, cocasse et tendre, raconte qu'on grandit au milieu des autres, mais parfois seul, et que ça, ça peut aussi faire un bien fou !



► **LES ÉBOURIFFÉS**, d'Anne Cortney, ill. Thomas Baas, Éd. Grasset, cycle 1 et 2

► **L'ÉTRANGE COLLECTION DE MAMITA**, de Thomas Médard, ill. Lisbeth Renardt, Éd. Les fourmis rouges, cycle 1 et 2

► **ROSALINDE ET LE PRINCE SOMNAMBULE**, de Denis Baronnet, ill. Gaëtan Dorémus, Éd. Actes Sud Jeunesse, cycle 1 et 2

► **CE N'EST PAS TOUS LES JOURS FACILE**, d'Élisabeth Corblin, Éd. Biscotto, cycle 1 et 2

► **COMMENT SE FAIRE DES AMIS**, de Jairo Buitrago, Éd. Rue du Monde, cycle 1 et 2



©New Africa/Shutterstock

Le coût amer de la rentrée

Les plus modestes subissent l'explosion des dépenses en cette rentrée scolaire et universitaire.

Les prix flambent pour les élèves comme pour les étudiantes et étudiants. Cette rentrée pèse lourd dans le budget des familles les plus modestes. Alors que l'école devrait être gratuite, 233 euros en moyenne seront nécessaires pour acheter une liste complète des fournitures demandées aux élèves de primaire selon la Confédération syndicale des familles (CSF). Un montant en hausse de 23 % par rapport à l'an der-

nier. Pour cinq millions d'enfants, soit un sur trois scolarisés, 398 euros d'allocation de rentrée scolaire sont prévus pour aider les familles à couvrir les dépenses tout au long de l'année scolaire. Mais avec juste 18 euros de plus par rapport à l'an dernier, elle est largement insuffisante. « Avec une inflation globale de 4,5 % sur la période juillet 2022-juillet 2023, de 12 % sur les vêtements et de 25 % sur la papeterie, le compte n'y est pas ! », affirme la CSF. Les dépenses en fournitures devraient être couvertes par les crédits pédagogiques des mairies. Certaines le font depuis longtemps et d'autres les rejoignent en cette rentrée devant la flambée des prix. Mais l'inflation pèse sur tout le monde et le financement municipal des écoles varie

de 1 à 10. Une péréquation garantie par l'État soutenant les collectivités les plus pauvres est nécessaire pour assurer cette prise en charge.

EXPLOSION DES FRAIS ÉTUDIANTS

Par ailleurs, le coût de la vie étudiante augmente de 6,47 % par rapport à l'année dernière entraînant, selon l'Unef, syndicat étudiant, une hausse des dépenses de 595 euros annuels, soit 49 euros par mois. Cette explosion du coût de la vie est due à l'augmentation de 14 % des frais alimentaires, à la hausse des coûts énergétiques et des loyers. Les 500 millions d'euros supplémentaires prévus par le gouvernement permettront de revaloriser le montant des bourses et d'attribuer cette aide à 35 000 nouveaux étudiants et étudiantes. Mais, le nombre de bénéficiaires et les 37 euros supplémentaires par mois sont jugés « largement insuffisants » par l'Unef pour lutter contre la précarité étudiante. Quand étudiant devient un luxe. CLAIRE BORDACHAR

Logements précaires en surchauffe

En pleine canicule, les passoires thermales hivernales se transforment en bouilloires estivales. Déjà en 2022, selon le Baromètre du médiateur national de l'énergie, près de 60 % des ménages avaient souffert de la chaleur dans leur logement. Pour eux, « l'enjeu n'est pas simplement le confort d'été mais l'habitabilité même de leurs logements plusieurs mois par an », souligne le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre.

Les températures étouffantes exposent davantage les habitantes et habitants des quartiers populaires. Non seulement car les isolations de leur logement, souvent surexposé au soleil et ne disposant pas toujours de volets, sont moins performantes mais aussi car ils sont plus concernés par les « îlots de chaleur ». Cette différence de température entre espaces urbanisés et non urbanisés est due à une concentration des bâtiments et à l'imperméabilisation des surfaces. Un accaparement des espaces verts par les ménages fortunés au détriment des plus pauvres vient aussi les assigner dans des espaces bétonnés, minéralisés ou plus proches des infrastructures cap-



©Millerand/LeS granades

tant la chaleur telles les autoroutes. Il faut y ajouter la question d'une surpopulation des logements et l'accès restreint à des espaces de rafraîchissement. Quant à la « solution » de la climatisation, elle reste chère et polluante, tout en faisant subir les rejets d'air chaud aux populations vulnérables.

RÉPONSES DÉRISOIRES

Alors que les vagues de chaleur devraient être deux fois plus nombreuses d'ici à 2050 et que les études scientifiques internationales estiment qu'adapter les villes aux canicules en les recouvrant à 30 % d'arbres pourrait réduire les décès liés à la chaleur de près de 40 %, le ministre de la Transition écologique appelle à « baisser les stores ». Faisant fi des injustices climatiques.

MATHILDE BLANCHARD

La désobéissance civile infuse sans se dissoudre

« La dissolution des Soulèvements de la Terre (SLT) porte atteinte à la liberté d'association ». Le 12 août, le Conseil d'État a prononcé ainsi la suspension de la dissolution du collectif. À l'appui de leur décision et en attente du jugement définitif rendu cet automne, les magistrats concluent que « les éléments apportés par le ministre de l'Intérieur (...) pour justifier la légalité du décret de dissolution n'apparaissent pas suffisants ». Le camouflet infligé à Gerald Darmanin dédouane Les Soulèvements de la Terre de toute caution à « des agissements violents à l'égard de personnes » et rappelle que « les atteintes aux biens se sont inscrites dans les prises de position de ce collectif en faveur d'initiatives de désobéissance ci-

vile » sans trouble grave à l'ordre public. Collectif d'associations et syndicats, sans adhésion directe mais soutenus par 150 000 pétitionnaires et une trentaine d'organisations, les SLT se réclament, en effet, du « droit de désobéir (...) face au bouleversement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, à l'artificialisation des sols et à l'accaparement de ce qui devrait être commun ». Souhaitant « la remise en place du dialogue » après la répression de la manifestation contre la méga-bassine de Sainte-Soline, les Soulèvements de la Terre ont organisé fin août l'itinérance cycliste du « convoi de l'eau » pour une gestion démocratique du précieux bien commun.

FRANCK BROCK

NADINE ROUDIL,
sociologue,
spécialiste de la
transition
énergétique*

1. QUELLES POLITIQUES DE LOGEMENT NÉCESSAIRES ?

Les politiques de logement social mettent en place des nouveaux habitats permettant une baisse des factures énergétiques et une rénovation de l'existant. Bien que confrontées à un parc immense, elles sont plutôt opérantes. En revanche, l'adaptation des logements privés anciens constitue une boîte noire, sans obligation réglementaire ni cadre et donc dépendante des moyens des ménages. C'est surtout ici que la précarité énergétique se multiplie. Et même lorsque l'urgence climatique rencontre une urgence sanitaire, les réponses ne sont pas toujours adaptées et restent très inégalitaires. Alors que les métropoles deviennent des serres, le changement d'habitat ou de zone d'habitation n'est pas accessible à tous.

2. QUELLE POLITIQUE URBAINE ?

Les politiques de la ville ont pris en compte de manière dramatiquement tardive les questions environnementales et les politiques écologiques ne sont pas encore pensées de manière transversale. Un tri urbain existe déjà sur des bases sociales. Il est amplifié par le coût collectif de l'adaptation climatique.

PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

*Centre de recherche sur l'habitat UMR CNRS 7218 LAVUE

“Accueillir une réflexion sur les cultures”

LA CULTURE, UNE NOTION POLY-SÉMIFIQUE ?

VÉRONIQUE LEMOINE-BRESSON :

À la fin du XIX^e siècle, la culture désigne les connaissances, les mœurs, les croyances... Mais rapidement, les anthropologues parlent non plus d'une culture mais de cultures. On s'attache alors à la manière dont chacun la réactualise et se construit par négociations régulières. Il est intéressant pour les enseignants d'interroger comment le terme est utilisé. Il existe souvent une tension entre attirance et rejet et il y a toujours ce risque de ce que l'on appelle une altérisation de l'autre, c'est-à-dire de considérer l'autre comme fondamentalement différent et de mettre une frontière symbolique entre lui, elle, et moi. Une distance qui renvoie tacitement à une forme de hiérarchisation. Par exemple, qu'est-ce que cela signifie quand j'oppose implicitement « ma culture » à « leur culture » ? Parfois, en creux, le terme peut renvoyer à une notion de race ou de religion. Il est également utilisé pour expliquer des comportements, positifs ou négatifs, dans une forme d'essentialisation. L'autre est catégorisé dans des « identités prison », dans une forme d'assignation à être, ou pas, niant la complexité et l'évolution du sujet.

QUE SIGNIFIE SE DÉCLARER OUVERT AUX AUTRES CULTURES ?

V.L.-B. : D'une part, cela renvoie à des normes posées de façon autocentrée, dans une forme de condescendance. Cela implique une potentielle interdiction. La notion de tolérance porte ainsi une contradiction implicite. D'autre part, l'idée d'être ouvert à toutes

les cultures interroge : peut-on accepter la culture du viol ou la culture nazie ? On ne peut pas se passer de se référer à la dignité humaine. Si on se place dans un contexte de droits humains, la question de tolérer n'a pas lieu d'être.

QUELLES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE POUR DÉCOUVRIR LES CULTURES ?

V.L.-B. : L'activité doit se trouver au bout d'un processus. Il est important de réfléchir en amont, seul et en équipe, sur le pourquoi et le « pour quoi » de la démarche.

Quels objectifs, quelles valeurs vont sous-tendre l'activité ? Les enseignants ressentent qu'il est important de prendre en compte tous les enfants, mais faute de temps et de formation, ne sont pas forcément au clair. Une fois que l'on a cerné les enjeux, on peut interroger les espaces, les disciplines qui peuvent accueillir une réflexion sur les cultures. Le travail en école peut aussi permettre d'avoir une portée de fond et

“Il y a toujours ce risque de mettre une frontière symbolique. Une distance qui renvoie tacitement à une forme de hiérarchisation”

de dépasser une activité ponctuelle. Faire par exemple que le lien avec les parents soit une collaboration régulière au-delà de la fête de l'école... On peut se saisir, pour se lancer, des semaines des langues ou contre le racisme. Mais cela reste d'abord une manière d'être et d'agir dans sa classe.



BIO
Véronique Lemoine-Bresson, maîtresse de conférences en didactique des langues-cultures
Co-auteurice de « Les cultures à l'école », éditions Retz.

COMMENT ABORDER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ?

V.L.-B. : Sur ce point là aussi, l'enjeu est d'avoir un préalable réflexif. Il faut partir du fait que l'accueil des diversités linguistiques est un droit dans la convention des Nations Unies. D'abord sortir de la représentation que la langue d'origine serait un déficit pour l'apprentissage du français. Au contraire, se dire que même si on ne sait pas forcément l'utiliser, c'est une ressource et non un obstacle.

Ensuite, on peut objectiver le travail en se demandant par exemple si on rend tous les langages des enfants visibles, si la communication avec les familles est favorisée dans leur langue, si tous les répertoires linguistiques sont encouragés, y compris les dialectes... Tracer un diagnostic et des perspectives avant de commencer.

DIVERSITÉ NE RIME PAS FORCÉMENT AVEC ÉGALITÉ ?

V.L.-B. : La diversité est une réalité qui est mise en tension avec celle d'égalité. Il existe à la fois un risque d'indifférence aux différences et à la fois celui d'une survalorisation de la diversité qui ne mettrait en avant que les différences. Il importe de réfléchir dans une dialectique, de ne pas être figé dans une approche binaire. Il s'agit bien d'interculturalité, de négociations et de renégociations, de construire des cultures personnelles par le contact avec les pensées et cultures des autres. Il est difficile mais nécessaire de faire des aller-retours pour créer une nouvelle façon de voir, de faire. C'est finalement une mise en place d'équité pour tendre vers l'idéal d'égalité.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
• Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Mallettes de jeux

Nouveau • Version dématérialisée interactive

Maël le roi des bêtises

Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Maël et Maëva, bien dormir pour bien grandir

Nouveau Dès 3 ans • Album

mae.fr

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 08-23 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE

Toutes nos ressources pédagogiques et nos actions sur mae.fr



On s'engage pour celles et ceux qui s'engagent.

Sylvie, Stéphane, Zora...

Ils sont tous agents du service public, tous engagés pour l'intérêt des autres.

Chez MGEN, on s'engage à leurs côtés en les accompagnant globalement, de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale à leur prise en charge en établissement de santé MGEN, en passant par le remboursement de leurs frais médicaux.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement

mgen[★]

GRUPE **vyv**

